



Pension alimentaire pour un enfant majeur

Par **camisra42**, le **08/10/2010 à 20:41**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir jusqu'à quel âge un père est obligé de payer une pension alimentaire à son enfant. (exemple un enfant de 28 ans vivant chez la mère et poursuivant ses études).
Cordialement.

Par **mimi493**, le **08/10/2010 à 20:47**

ça dépend du contexte, du sérieux des études.
J'ai vu un père obtenir la fin de la pension au bout de la 3ème 1ère année de 1er cycle en changeant à chaque fois de filière (l'enfant avait 21 ans).
28 ans ... même dans le cas de longues études sérieuses, ceux qui suivent ont des revenus depuis longtemps (médecin par exemple)

Par **camisra42**, le **09/10/2010 à 07:10**

merci